

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/03/2025 - B2025/000562 - 2018 B 00189 - 840 220 024 - 2AGS

Désignation de l'entreprise		SASU 2 A G S		1 IMPASSE VERDIER		Néant		
Adresse de l'entreprise				09400 TARASCON SUR ARÈGE		Durée de l'exercice en nombre de mois		
SIRET		8 4 0 2 2 0 0 2 4 0 0 0 1 1		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122024		31122023		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	2 219	030	1 900	319	923	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	2 219	048	1 900	319	923	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	4 590	070		4 590	4 630
			072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	49 765	086		49 765	54 261	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	54 355	098		54 355	58 891	
	Total général (I + II)	110	56 574	112	1 900	54 674	59 814	
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 000	1 000	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	100	100	100	
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132	28 373	37 761	37 761	
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	15 741	15 612	15 612	
	Subventions d'investissement	137		137				
	Provisions réglementées	140		140				
	Total I	142		142	45 214	54 473	54 473	
Provisions pour risques et charges	154		154					
Total II	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	900	897	897	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 537)	172		172	2 261	1 744	1 744	
	Comptes courants d'associés	173		173	6 300	2 700	2 700	
	Autres dettes	175		175				
Produits constatés d'avance	174		174					
Total III	176		176	9 460	5 341	5 341		
Total général (I + II + III)	180		180	54 674	59 814	59 814		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Antoine
Néant

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU2 A GS		Exercice N clos le 31/12/2024		Exercice N ouvert le 31/12/2023		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209			210				
	Production vendue	biens	} dont export et livraisons	215			214			
		services *		intracommunautaires	217			218	39 330	36 697
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230	2				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	39 332		36 697			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stock (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	5 408		4 752		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	410	244	522		152		
	Rémunérations du personnel *				250	11 197		10 700		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	4 860		4 628		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	604		501		
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	7		4
} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260								
Total des charges d'exploitation (II)				264	22 597		20 737			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	16 735		15 961			
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)				280					
	Produits exceptionnels (IV)				290					
	Charges financières (V)				294					
	Charges exceptionnelles	} Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300			
		} Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	994		349			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	15 741		15 612			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	15 741		314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	994				
	Divers * , dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248					
		} Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997						
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	10 111			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992		342	10 111	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 tredecies)	127						
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	Bénéfice col. 1 6 624		Déficit col. 2 354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	Bénéfice col. 1 6 624		Déficit col. 2 372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2024

Carte
2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SASU2 A GS** Néant

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 219	472		474		476	2 219			
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	2 219	492		494		496	2 219			

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 296	562	604	564		566	1 900	
TOTAL		570	1 296	572	604	574		576	1 900	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values			
					Court terme* ⑤	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,80% ⑦	0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Sep0ies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU 2 A G S**Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325							
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326							
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	7 339
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	463
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

Carlye Confor

2033B - Divers à déduire au 31/12/2024

Libellé		Montant
Totalisation		

Carilée
Conforme

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2024


Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

Conf. file conforme

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2024

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

Entité Conforme



3) EVENEMENTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE DU RAPPORT

Aucun événement particulier n'est survenu entre la date de clôture et la date du rapport.

5) AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice du 1^{er} Janv 2024 au 31 décembre 2024 se solde par un résultat bénéficiaire de **15741,22 €** que je vous propose d'affecter comme suit :

Dividendes	:	15 000,00 €
Autres réserves	:	741,22 €

6) CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par les articles 223-19 et suivants du Code de Commerce relatifs aux conventions dans lesquelles un Président ou un actionnaire de la société est intéressé.

Nous vous signalons qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue durant l'exercice.

Ceci est mon rapport de gestion pour l'exercice du 1^{er} Janv 2024 au 31 décembre 2024 et je vous demande de bien vouloir me donner quitus pour ma gestion, pour cet exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

La Présidente

Hélène GUTIERREZ



N° SIRET : 840 220 024 00011 - APE : 7022 Z - N° TVA : FR42840220024
RCS FOIX : 840 220 024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 MARS 2025

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et s'élevant à 15 741,22 € comme suit :

Dividendes : 15 000,00 €
Autres réserves : 741,22 €

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il déclare qu'au titre des trois derniers exercices, les sommes distribuées à titre de dividendes sont les suivantes :

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDES</u>
1 ^{er} Janv 2021 au 31 dec 2021	14 000 €
1 ^{er} Janv 2022 au 31 dec 2022	15 000 €
1 ^{er} Janv 2023 au 31 dec 2023	25 000 €

GUTIERREZ Hélène

